



Adapter le rabais de taux d'intérêt à l'engagement de l'entreprise : l'approche du Centre local de développement Rouyn-Noranda

L'organisme en bref

Le Centre local de développement Rouyn-Noranda (CLDRN) appuie le développement économique des entreprises locales à travers l'accompagnement, le soutien financier, la promotion du tourisme et l'immigration économique. Son offre de financement consiste en prêts dans des projets de démarrage, de croissance et repreneuriat via le fonds local d'investissement (FLI) et le fonds local de solidarité (FLS) ainsi que leur fonds de projets structurants. La clientèle du CLDRN se compose en grande partie de PME sous-traitantes des donneurs d'ordres du secteur minier et forestier. Elle dessert autant le territoire urbain de la Ville de Rouyn-Noranda que le territoire rural environnant.

Engagements formels envers le développement durable

En 2023, le CLDRN a intégré des principes directeurs en matière de développement durable dans son plan stratégique de développement économique, incluant l'alignement de l'organisation avec des considérations environnementales, sociales et de bonne gouvernance (ESG), et ce dans le but de favoriser le virage vers le développement durable au sein des entreprises.

Objectifs du CLDRN dans l'adoption de pratiques de financement durable

- Sensibiliser les entreprises aux pratiques d'affaires écoresponsables
- Reconnaître et encourager les pratiques d'affaire des entreprises en matière de développement durable

1. INTÉGRATION DE L'ÉVALUATION ESG DANS LE PROCESSUS INTERNE

Personne(s) responsable(s) de l'évaluation ESG à l'interne

- Conseiller(s) et conseillère(s) aux entreprises

Méthode de collecte de l'information à des fins d'évaluation

- Entretien dirigé auprès des entreprises

Les conseillers et les conseillères s'appuient sur un questionnaire d'entretien pour remplir les informations de la grille ESG, cette dernière étant invisible pour le client.

2. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUTIL D'ÉVALUATION ESG

Format d'intégration des critères ESG

- Développement d'une grille d'analyse ESG complémentaire

Au CLDRN, les conseillers et les conseillères procèdent d'abord à l'évaluation des risques à l'aide de l'outil Opti-Risque¹ puis s'appuient sur la grille ESG complémentaire afin d'évaluer l'admissibilité des entreprises à des conditions de financement bonifiées.

Catégories de critères ESG

- Critères liés à des pratiques d'affaires écoresponsables ciblées

La grille d'évaluation ESG complémentaire du CLDRN se compose de 15 critères ESG et de durabilité, répartis en 4 volets.

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION ESG

Retombées socioéconomiques	Environnement	Social	Gouvernance
<ul style="list-style-type: none"> ·Impact sur le développement local ·Approvisionnement local et responsable 	<ul style="list-style-type: none"> ·Gestion des matières résiduelles ·Gestion de l'énergie ·Gestion des gaz à effet de serre ·Pratiques de circularité ·Autres types de pollution 	<ul style="list-style-type: none"> ·Condition de travail ·Santé et sécurité ·Équité, diversité et inclusion ·Cohabitation avec le milieu ·Participation des employés 	<ul style="list-style-type: none"> ·Engagement en développement durable ·Relève ·Éthique des affaires

→ Échelle d'évaluation à 4 niveaux

Chaque critère est évalué sur une échelle d'évaluation à 4 niveaux. Pour chacun des niveaux, des libellés personnalisés décrivent des éléments attendus envers l'entreprise afin d'obtenir la note correspondante. La grille produit un score par volet ainsi qu'un score global pondéré, en pourcentage.

0	1	2	3
Absence de pratiques	Pratiques ponctuelles et non structurées	Pratiques structurées qui traduisent un début d'intégration du DD au fonctionnement de l'organisation	Pratiques faisant partie intégrante du modèle d'affaire. Suivi des résultats à l'aide d'indicateurs de performance

4. ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ AUX CRITÈRES ESG

- Évaluation des actions réalisées par l'entreprise en matière de développement durable

La grille sert à évaluer les pratiques d'affaire écoresponsable de l'entreprise, autrement dit, les gestes concrets qui ont été posés pour chacun des critères évalués. Par exemple, pour atteindre la note de 2 au critère de gestion de l'énergie, « *L'entreprise a mis en place des actions concrètes pour augmenter son efficacité énergétique et diminuer le gaspillage d'énergie* ».

5. POIDS RELATIFS AUX CRITÈRES ESG

- Critères de sensibilisation
- Critères d'évaluation qui déterminent l'octroi de la modalité financière

Dans le but d'orienter les entreprises vers des pratiques d'affaires écoresponsables, le CLDRN privilégie une approche de sensibilisation. L'évaluation ESG vise essentiellement à initier les entreprises aux considérations ESG et de durabilité, et détermine le rabais de taux d'intérêt à celles démontrant déjà des efforts concrets en ce sens.

6. MODALITÉS FINANCIÈRES ASSOCIÉES À L'ÉVALUATION ESG

Fonds ciblés par des critères ESG

- Le fonds local d'investissement (FLI)ⁱⁱ

Modalités financières associées

- Réduction du taux d'intérêt d'une contribution remboursable

Résultats à l'évaluation ESG	Réduction du taux d'intérêt
entre 20 % et 39 %	-0,5 %
entre 40 % et 59 %	-1 %
60 % et plus	-1,5 %

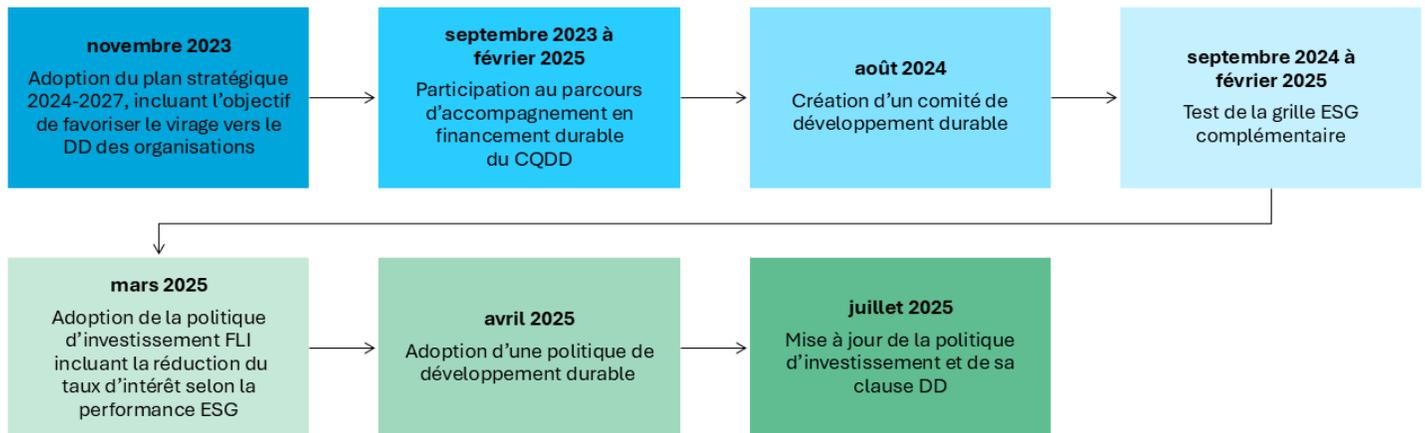
Le CLDRN se démarque en offrant un taux d'intérêt avantageux *par palier d'évaluation*. Cette approche mise sur le fait de favoriser l'accessibilité des incitatifs financiers à un public large d'entreprises, incluant les entreprises tout juste initiées au développement durable.

Les dossiers font l'objet d'une révision annuelle. Si le score ESG s'améliore de manière significative, le taux d'intérêt sera ajusté afin de refléter la progression de la performance ESG selon l'échelle ci-haut.

7. TYPES D'ACCOMPAGNEMENT OFFERT EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ➔ Identification des axes d'intervention auprès des entreprises et conseils ciblés
- ➔ Référencement systématique aux ressources externes spécialisées

8. CHEMINEMENT D'INTÉGRATION DU FINANCEMENT DURABLE À L'INTERNE



Le CLD Rouyn Noranda souhaite, dans le courant de l'année 2025, sonder le milieu afin d'affiner son approche ESG, bonifier sa boîte à outil et ancrer encore davantage sa démarche de financement durable au sein de ses activités de financement.

ⁱ L'outil d'évaluation du risque des Fonds locaux de solidarité FTQ.

ⁱⁱ Une clause DD a été ajoutée à la politique d'investissement du FLI, précisant l'octroi des modalités financières ci-jointes en fonction des résultats à l'évaluation ESG.

Initiative réalisée dans le cadre de :



Projet réalisé par :



Grâce au soutien financier de :



Remerciement au :

